



## Commune de PLOMEUR

### EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2019

N° acte : 2019 – D 1 (1/3) – CM 28.11.2019	Classification : 7.1 – Décisions budgétaires
--	--

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 19.11.2019

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : BOUNIER Yannick (procuration HELIAS Patrice), HENAFF Laetitia (procuration LAPPART Linda), L'HELGOUALC'H Alan (procuration GARREC Marcel), COQUELIN Olivier (procuration LE BELLEC Valérie), CHOSSEC Adeline, TIRILLY Catherine.

Madame FAILLER Françoise a été élue secrétaire.

#### **OBJET : Tarifs communaux 2020**

Sur proposition de Madame STEPHAN Nelly, adjointe au maire,

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs communaux pour l'année 2020 ainsi qu'il suit :

INTITULÉ	Tarifs 2020
LOCATION DE MATERIEL (la journée)	
<b>Pour les associations de la commune :</b>	
Grilles d'exposition <i>-réservées aux associations exposant sur la commune</i>	1,60 €
Podium roulant	30,00 €
Tables pliantes + 2 bancs	Gratuit
Barnum 7,5 m x 5 m	10,00 €
Barnum 6 m x 5 m	10,00 €
Barnum 6 m x 3,50 m	10,00 €
Friteuse	Gratuit
Plateaux-repas	0,40 €
<i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	
<b>Pour les particuliers de la commune :</b>	
Grilles d'exposition <i>-réservées aux particuliers exposant sur la commune</i>	2,10 €
Tables pliantes + 2 bancs	2,00 €
Barnum 7,5 x 5	35,00 €
Barnum 6 m x 5 m	25,00 €
Barnum 6 m x 3,50	25,00 €
Plateaux-repas	0,50 €
<i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	

Pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune :	
Grilles d'exposition <i>-réservées aux particuliers ou associations exposant sur la commune</i>	2,10 €
Tables pliantes + 2 bancs	4,00 €
Barnum 7,5 x 5	60,00 €
Barnum 6 m x 5 m	60,00 €
Barnum 6 m x 3,50	60,00 €
Friteuse	53,00 €
Plateaux-repas	0,50 €
<i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	
LOCATION DE SALLES	
MPT (stages)	30,00 € / jour
MPT (réunions)	60,00 € / jour
MPT (réceptions)	150,00 € / jour
Salle polyvalente	85,00 € / jour
Le 2ème jour	60,00 € / jour
Hall Espace-Jeunesse-Loisirs	85,00 € / jour
Espace-Jeunesse-Loisirs (stages)	30,00 € / jour
Espace-Jeunesse-Loisirs (réunions)	56,00 € / jour
Salle polyvalente – association extérieure exerçant une activité à l'année	150,00 € / an
Espace-jeunesse-loisirs – association extérieure exerçant une activité à l'année	150,00 € / an

INTITULÉ	Propositions 2020
LOCATION DE SALLES	
Salle multifonctions - association de Plomeur exerçant une activité à l'année	200,00 € / an
Salle multifonctions -association extérieure exerçant une activité à l'année	350,00 € / an
Salle multifonctions-manifestation à but lucratif–association de Plomeur : tarif / manifestation (maximum 2 jours)	250,00 €
Salle multifonctions - manifestation à but lucratif – association extérieure : tarif / manifestation (maximum 2 jours)	450,00 €
Prêt de salle aux associations de Plomeur	Gratuit
Prêt de salle aux étudiants de Plomeur	Gratuit

Location du restaurant scolaire municipal aux associations :	
Cuisine + salle	132,00 €
Cuisine	56,00 €
Salle : dans son entier	83,00 €
Salle : une travée	34,00 €

DROITS DE PLACE	
Marché hebdomadaire	32,00 € / an
Autres, le m <sup>2</sup> /jour	0,70 €

CIMETIERE	
Concession : 15 ans	150,00 €
Concession : 30 ans	250,00 €
Concession : 50 ans	550,00 €
Case au columbarium d'une durée de 15 ans	815,00 €
Caveau cinéraire d'une durée de 15 ans	285,00 €

Pose de buse, le mètre linéaire (main d'œuvre et fournitures)	60,00 €
---	---------

TRAVAUX DIVERS	
Heure main-d'œuvre responsable technique	40,00 €
Heure main-d'œuvre agent technique	30,00 €
Heure tractopelle	65,00 €
Heure tracteur + remorque	50,00 €

Photocopie - l'unité (TTC)	0,18 €
Photocopie couleur - l'unité (TTC)	0,40 €

<b>Timbres personnalisés</b>	Tarif d'affranchissement en vigueur
------------------------------	-------------------------------------

<b>Droits de chasse terrains communaux - la carte</b>	30,00 €
<i>(personnes domiciliées en principal à Plomeur)</i>	

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour extrait conforme

Le Maire,  
**Ronan CRÉDOU**



